

**Demande de Prix ("DP") – Amendement n°1**  
**Corporation commerciale canadienne (« CCC »)**  
**Services de protection et de surveillance des risques numériques**  
**Demande de prix n° : 105912.137**  
**Amendement n°1 émise le : 20 août 2022**

1. Page titre, date limite de soumission modifié:

De :

**Les soumissions doivent être reçues par le CCC au plus tard :  
à 14 h au plus tard, heure d'Ottawa  
le 1 septembre 2022 (« Date de soumission »)**

A :

**Les soumissions doivent être reçues par le CCC au plus tard :  
à 14 h au plus tard, heure d'Ottawa  
le 12 septembre 2022 (« Date de soumission »)**

2. Section 1, article 1.5.1 - Dates clés (page 4) modifié

De :

Le calendrier de la DP ci-dessous est provisoire et peut être modifié en tout temps par la CCC.

Date d'émission de la DP	Le 8 août 2022
Date limite de la période de questions	Le 18 août 2022 à 14 h au plus tard, heure d'Ottawa
Date limite de la publication d'addenda	Le 25 août 2022
Date de soumission	Le 1 septembre 2022 à 14 h au plus tard, heure d'Ottawa
Période de rectification	3 jours ouvrables de l'avis
Classement anticipé des répondants	Le 13 septembre 2022
Période de négociations du contrat	5 jours ouvrables
Signature anticipée de l'Entente	Le 3 octobre 2022

A :

Le calendrier de la DP ci-dessous est provisoire et peut être modifié en tout temps par la CCC.

Date d'émission de la DP	Le 8 août 2022
Date limite de la période de questions	Le 18 août 2022 à 14 h au plus tard, heure d'Ottawa
Date limite de la publication d'addenda	Le 25 août 2022
<b>Date de soumission</b>	<b>Le 12 septembre 2022 à 14 h au plus tard, heure d'Ottawa</b>
Période de rectification	3 jours ouvrables de l'avis
Classement anticipé des répondants	Le 13 septembre 2022
Période de négociations du contrat	5 jours ouvrables
Signature anticipée de l'Entente	Le 3 octobre 2022

**FIN de l'amendement n°1**